

RESEAU DE TRANSPORT D'HYDROGENE EN REGION SUD – PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Maître d'ouvrage : NATRAN (nouveau nom de GRTgaz)

Localisation : région de Fos-sur-Mer jusqu'à Manosque

Occupation actuelle de la parcelle : Non communiqué

400 M€

Coût total estimé

Présentation du projet : Projet de réseau d'hydrogène desservant la région de Fos-sur-Mer, près de Marseille, et allant jusqu'à Manosque. Il reliera producteurs et consommateurs à des capacités de stockage, assurant ainsi la sécurité d'approvisionnement des nombreux industriels de la région.

Objectifs :

- Relier les consommateurs, producteurs d'hydrogène bas carbone et les sites de stockage.
- Permettre un usage de l'hydrogène par des industries telles que le raffinage, la pétrochimie, l'aciérie, les e-carburants et autres. L'autre usage envisagé est la mobilité (routière, fluviale et aérienne).



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Selon une première évaluation, ce projet pourrait permettre d'éviter l'émission d'environ 4 Mt CO₂eq/an dans des secteurs industriels clés.
- Alimentation en hydrogène des industries locales.
- Les retombées économiques du projet se concentreraient principalement sur la phase de chantier. Le nombre de personnes travaillant sur le chantier variera en fonction des phases d'activité. En moyenne, on estime environ 50 personnes mobilisées, avec des pics pouvant atteindre 150 personnes (estimation mutualisée avec BarMar).
- Les travaux de pose d'une canalisation utilisent des techniques permettant de traverser les chaussées en limitant la perturbation du trafic. Les voies routières d'accès aux principaux sites touristiques ne subissent aucun impact majeur. Ainsi, la fréquentation des sites n'est pas perturbée.
- Le projet prévoit, autant que possible, une pose de canalisations dans les zones où des nappes de canalisations existent déjà, notamment sur le territoire du Grand Port Maritime de Marseille.



Processus de participation : Projet intégré à la saisine de l'Etat.



Etudes disponibles ou en cours : Etudes d'ingénierie lancées en cofinancement avec les industriels du bassin, l'ADEME et la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Etat d'avancement du projet : Le projet se réalisera en 2 étapes :

- La première concernera la desserte du golfe de Fos-sur-Mer, les communes de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Arles, For sur Mer, Port de Bouc et Martigues.
- La deuxième étape prolongera le réseau jusqu'à Manosque, en interconnexion avec les projets HYGREEN (production d'hydrogène) et GeoH2 (stockage en cavités salines).



Echéance de mise en œuvre : Première étape 2029, 2^{ème} étape 2030-2031



Projets connexes : HYGREEN, GEOH2 et BARMAR.